



# Usages du numérique et accès aux droits Conclusions provisoires

Journée d'échanges de la PFoss

Jeudi 5 juillet 2018 - Clermont-Ferrand

#### **Partenaires**

- > Services de l'Etat : DRDJSCS, DDCS de la Loire, Pôle emploi, Rectorats de Clermont-Ferrand et de Grenoble
- Collectivités locales : Conseils départementaux (Allier, Ardèche, Isère, Loire, Puy-de-Dôme), Grenoble-Alpes-Métropole
- Organismes de protection sociale : CARSAT Auvergne, Centre de Ressources Rhône-Alpes Auvergne représentant les Caf
- Associations: Agence alpine des territoires (ex-ASADAC-MDP-73), CREAI, FNARS, FDF, Labo Cités (ex-CR-DSU), MDM, MRIE, ORS, Restos du cœur



# Objectifs du groupe

- > Faire un état des lieux des connaissances et des observations existantes sur :
  - la question de la dématérialisation et du numérique comme facilitateurs ou obstacles pour l'accès aux droits
  - les initiatives locales déployées en Auvergne-Rhône-Alpes
- Mettre en contact les acteurs et institutions concernés par cette problématique
- Faire émerger des questionnements et des manques et proposer des pistes de solutions





#### Démarche

- > Réunions du groupe
  - Brainstorming
  - Identification des objectifs
- > Recherche documentaire
  - Taux d'équipement et niveaux d'usage du numérique
  - Numérique et accès aux droits
  - Recommandations/préconisations
  - Initiatives locales pour faciliter l'accès aux droits via les outils numériques
- > Production d'une synthèse
- > Réunion du groupe
- > Finalisation et diffusion





# Plan de la synthèse

- > Préambule sur la définition des concepts
- > Mesure des taux d'équipement et des usages
- > Numérique : levier ou frein pour l'accès aux droits ?
- > Recommandations/préconisations formulées





#### Les concepts

- > Fracture numérique
- > Fracture de premier degré
- > Fracture de second degré
- E-inclusion et e-exclusion
- > Illectronisme
- Nouvelle fracture numérique





#### Mesure de l'accès au numérique (1)

#### > Taux d'équipement

Taux d'équipement	France <sup>(1)</sup>	Auvergne-Rhône- Alpes <sup>(2)</sup>
Ordinateur à domicile	81 %	83 %
Internet à domicile	85 %	74 %
Téléphone mobile	94 %	91 %
Smartphone	73 %	62 %
Tablette	44 %	45 %

- (1) Croutte P, Lautié S, Hoibian S. Le baromètre du numérique 2017 : conditions de vie et aspirations des Français [Internet]. Paris: Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie; 2017 p. 256. Report No.: 337.
- (2) Baromètre 2016 de la société de l'information en Auvergne-Rhône-Alpes. [Internet]. Lyon: Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes; 2016 p. 29.





#### Mesure de l'accès au numérique (2)

- > Les niveaux d'usages (1)
- 79 % des enquêtés utilisent tous les jours un téléphone mobile
- 67 % ont réalisé une démarche administrative en ligne au cours des 12 derniers mois
- Un tiers des français s'estime peu ou pas compétent pour utiliser un ordinateur
  - (1) Croutte P, Lautié S, Hoibian S. Le baromètre du numérique 2017 : conditions de vie et aspirations des Français [Internet]. Paris: Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie; 2017 p. 256. Report No.: 337.
- > Taux d'équipement et niveaux d'usages diffèrent selon l'âge, le niveau de diplôme, la CSP et le niveau de revenu





#### Mesure de l'accès au numérique (3)

#### > Les intervenants sociaux(1)

- 75 % font les démarches numériques « à la place de » l'usager
- 83 % jugent le numérique indispensable dans leur pratique professionnelle
- 58 % jugent le numérique indispensable dans le parcours d'un usager
- moins de 10 % déclarent avoir reçu une formation au numérique dans le cadre professionnel ou au cours de leur formation initiale
- seuls 30 % des intervenants sociaux sont en capacité de diriger un usager ayant des lacunes numériques vers un acteur proposant une formation adaptée
  - (1) Davenel Y-M. Le numérique au sein de l'Action sociale dans un contexte de dématérialisation : politiques d'établissements, pratiques des professionnels et accompagnement au numérique des usagers [Internet]. Paris: Emmaüs Connect; 2016 p. 68. (Les études Connexions solidaires).





# Le numérique : levier ou frein pour l'accès aux droits ?

#### Freins/risques

- Absence d'interface humaine
- Refus de la démarche par manque de confiance
- Freins psychologiques
- Illettrisme
- Coûts élevés
- Complexité des démarches et des services en ligne

#### Leviers/avantages

- Autonomie
- Employabilité
- Lien social et de la confiance en soi
- Gain de temps et d'argent
- Suivi avec les accompagnants sociaux
- Transmission des informations : renouvellement des services et proximité avec l'administration
- Temps de traitement des dossiers et de réactualisation plus rapide





## Préconisations (1)

- > Faciliter l'équipement et l'accès aux réseaux
- > Assurer une médiation humaine
- > Institutionnaliser et déployer la médiation numérique
  - Développer les EPN, MSAP, cyberbases...
  - Assurer la visibilité de ces lieux
  - Promouvoir la médiation numérique de proximité
  - Inscrire la médiation numérique dans les politiques publiques





## Préconisations (2)

- > Former au numérique : la littératie numérique
  - Former les usagers
  - Former les professionnels
  - Promouvoir une reconnaissance institutionnelle

Mobiliser et favoriser les échanges entre territoires, acteurs publics, institutions, associations...

> Assurer la confidentialité et la sécurité des données





## Préconisations (3)

- > Faire de l'inclusion numérique un outil d'accès aux droits sociaux
  - Simplifier les sites et les procédures
  - Penser à long terme
  - Supprimer la production de justificatifs
  - Déployer l'expérimentation de coffre-fort numérique
  - Maintenir le droit de transmettre une dossier papier
  - Transformer progressivement les simulateurs en ligne en outil de liquidation des prestations





#### Merci de votre attention!





PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES